

## AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'INAO, en tant qu'autorité compétente reconnue par la Commission européenne, est en charge de la gestion des demandes de dérogations aux règlements européens relatifs à la production biologique.

**Demande de dérogation**  
**« Achat d'essaims non biologiques en cas de mortalité élevée d'abeilles »**  
**Article 3.2 du règlement (UE) 2020/2146 – Deuxième alinéa**

*Formulaire à envoyer par courrier électronique ou postal à votre organisme de contrôle*

**Critères à remplir pour répondre aux conditions de dérogation conformément au règlement délégué (UE) 2020/2146, et notamment à son article 3, paragraphe 2 :**

**Critère 1 :** La mortalité élevée des abeilles est liée à une catastrophe résultant d'une maladie animale ou d'un autre événement catastrophique.

**Critère 2 :** Les abeilles issues de l'élevage biologique ne sont pas disponibles pour la reconstitution du cheptel.

La durée de la dérogation sera définie par l'INAO.

**La demande de dérogation doit être réceptionnée par votre organisme de contrôle  
avant tout achat d'abeilles non biologiques.**

**ATTENTION La dérogation n'est considérée comme accordée qu'après réception de la  
décision favorable de l'INAO.**

**Demande de dérogation**  
**« Achat d’essaims non biologiques en cas de mortalité élevée d’abeilles »**  
**Article 3.2 du règlement (UE) 2020/2146 – Deuxième alinéa**

**IDENTIFICATION DE L’OPERATEUR :**

Raison sociale et n° SIRET : .....

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Code postal et ville : .....

N° Téléphone : .....

E-mail : .....

**1. Situation de l’exploitation à la date de la demande :**

Nombre d’essaims biologiques avant la maladie ou catastrophe : .....

Etendue de la mortalité (ruches/colonies) : .....

**2. Cause de la mortalité des abeilles :**

- Maladie
- Autre événement catastrophique

*Précisez :*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

*Veillez joindre tous justificatifs ou documents utiles.*

**3. Prévisions d'achat d'abeilles non biologiques :**

Nombre total d'essaims non biologiques que vous souhaitez acheter : .....

Achat prévu le (*précisez la date*) : .....

**4. Preuves de l'indisponibilité d'abeilles biologiques :**

*Veillez préciser les contacts pris avec les fournisseurs prouvant l'indisponibilité des abeilles en production biologique (avec les dates, noms et numéros de téléphone ou courriels des interlocuteurs).*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L'INAO peut se déplacer sur votre exploitation afin de procéder lui-même à des vérifications.

Ce formulaire dûment complété doit être transmis par courrier électronique ou postal à votre organisme certificateur qui le transférera à la délégation territoriale de l'INAO compétente qui traitera votre dossier.

**Nom de votre organisme certificateur :** .....



*Le formulaire vous sera retourné s'il est incomplet (Remplissez-le intégralement).*

Date de la demande :

Signature de l'opérateur qui certifie l'exactitude des informations fournies :

\*

\* \*

**Cadre réservé à l'organisme certificateur :**

Date de réception de la demande :

L'opérateur répond-t-il à l'ensemble des critères de l'article 3.2 : OUI  / NON

Transmission de la demande de dérogation à l'INAO avec :

Avis favorable  / Avis défavorable  / Avis réservé

Justification de l'avis :

Date de l'avis :

Nom et visa du Responsable de l'organisme de contrôle :